

GP Georgia-Pacific

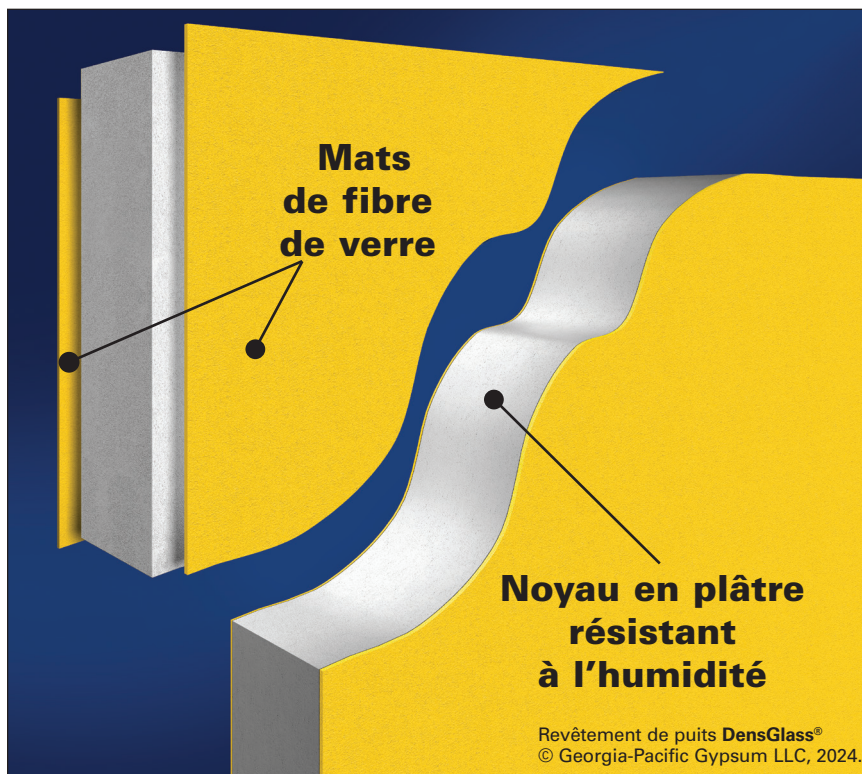
DensGlass®
Shaftliner for Area Separation Walls

GUIDE TECHNIQUE

REVÊTEMENT DE PUIS POUR CLOISONS DE SÉPARATION



Vue d'ensemble du produit



Vue d'ensemble du revêtement de puits DensGlass® pour les cloisons de séparation

Le revêtement de puits DensGlass® est un panneau mural de séparation unique et un élément clé d'une cloison de séparation destinée à être utilisée dans les immeubles multifamiliaux. De plus, les ensembles pour parois de puits et cages d'escaliers de revêtement de puits DensGlass® permettent d'économiser de l'espace, sont montés rapidement et ne retardent pas la construction par temps froid.

Résistance aux moisissures

Les panneaux de revêtement de puits DensGlass® sont résistants à la moisissure et ont reçu une note de 10, le niveau de performance le plus élevé en matière de résistance à la moisissure, selon la méthode d'essai ASTM D3273, une norme d'essai établie par ASTM International. De plus, la résistance à la moisissure du revêtement de puits DensGlass® a été validée par UL Environment et répertoriée dans son Guide des produits durables à l'aide d'essais de résistance microbienne basés sur la norme ASTM D6329-98. La résistance à la moisissure de tout produit de construction, lorsqu'il est utilisé dans des conditions réelles de chantier, peut ne pas produire les mêmes résultats que ceux obtenus dans un environnement contrôlé en laboratoire. Aucun matériau ne peut être considéré comme à l'épreuve des moisissures. Toutefois, s'il est utilisé de façon appropriée avec une bonne conception, une bonne manipulation et de bonnes pratiques de construction, le revêtement de puits DensGlass® offre une plus grande résistance à la moisissure que le revêtement de puits en papier standard. Pour en savoir plus, aller à buildgp.com/safetyinfo.

Facile à installer

La cloison de séparation utilisant le revêtement de puits DensGlass® est conçue pour être utilisée dans les bâtiments multifamiliaux à plusieurs étages en tant que pare-feu d'une hauteur totale maximale de 20 726 mm (68 pi) (essai de résistance au feu Intertek/WHI) ou d'une hauteur totale maximale de 13 411 mm (44 pi) avec un ensemble UL. Parce qu'il est construit à partir de plaques de plâtre, l'ensemble est facile à monter et à stabiliser, et offre une protection contre les incendies et un contrôle sonore économiques. Le revêtement de puits DensGlass® est conforme aux exigences de l'IRC et de l'IBC pour une utilisation dans les cloisons de séparation.

L'ensemble est construit à la fondation et se rend jusqu'au-dessous du revêtement du toit ou à travers le toit jusqu'à l'intérieur du parapet. Il est relié à la monture adjacente par des ferrures cassables en aluminium qui permettent l'effondrement de l'unité exposée au feu sans effondrement de la cloison de séparation massive.

Table des matières

Vue d'ensemble du produit . . .	2
Durabilité	4
Essais de résistance au feu et conformité au code du bâtiment	4
Directives d'installation.	5
Conditions particulières.	6
Ensembles à indice de résistance au feu	7
Vues détaillées.	8
Livraison, manutention et entreposage.	14
Conversions métriques courantes	15

Vue d'ensemble du produit (suite)

Résistance au feu

Le noyau en plâtre incombustible du revêtement de puits DensGlass® a été renforcé avec de la fibre de verre, ce qui augmente sa solidité et sa résistance au feu. Le revêtement de puits DensGlass® a été certifié pour une utilisation dans de nombreuses conceptions d'assemblages étudiées par Intertek Testing Services/Warnock Hersey, UL Solutions et Underwriters' Laboratories of Canada (ULC) pour les indices de résistance au feu horaires. Pour en savoir plus sur l'utilisation du revêtement de puits DensGlass® dans les ensembles coupe-feu, aller à la page 7 ou à buildgp.com/safetyinfo.

Protection supérieure contre les intempéries

Le revêtement de puits DensGlass® est constitué d'un noyau en plâtre résistant à l'eau et incombustible (défini et soumis à des essais conformément à la norme ASTM E136 ou CAN/ULC S114) recouvert de mats de fibre de verre enduits qui :

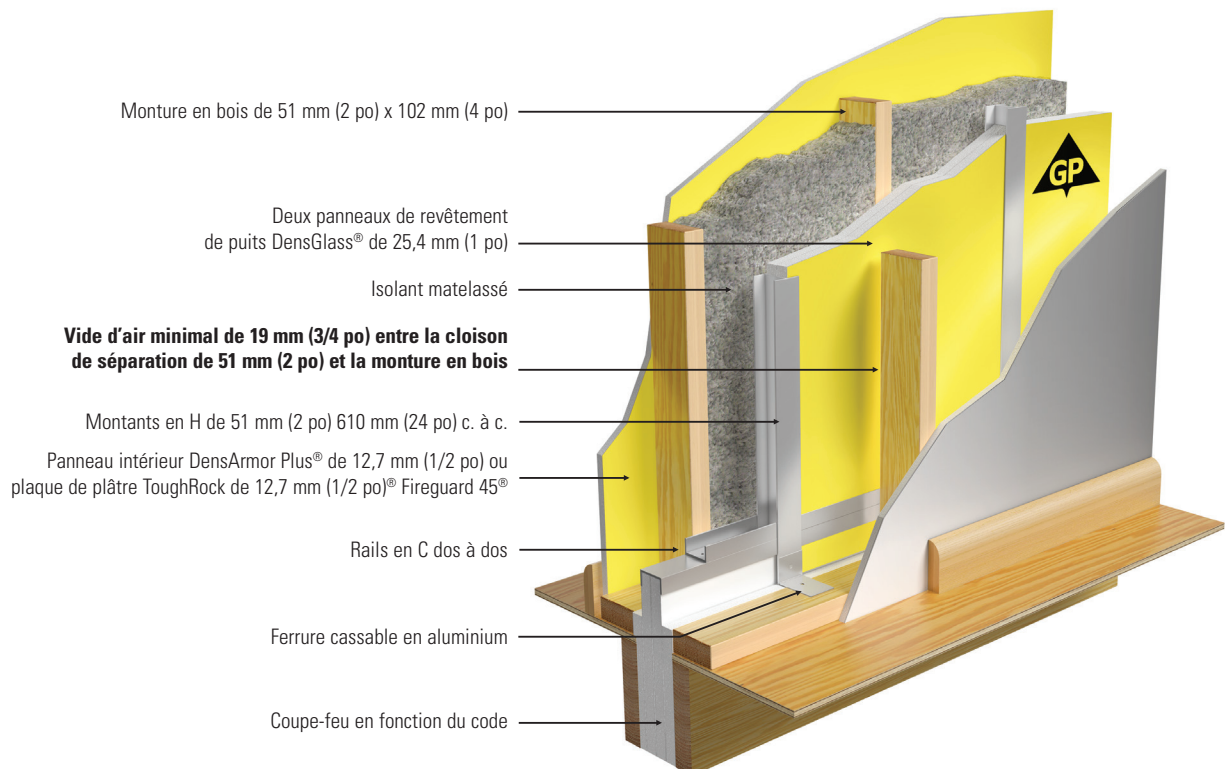
- Offre une résistance au feu améliorée dans le cadre d'un ensemble coupe-feu
- Offre une résistance supérieure aux éléments
- Résiste à la prolifération des moisissures

Garantie exceptionnelle

Grâce à son noyau en plâtre résistant à l'eau et à ses mats en fibre de verre enduits, le revêtement de puits DensGlass® offre également une excellente protection contre les éléments et est accompagnée d'une garantie limitée contre la délamination et la détérioration pendant jusqu'à 12 mois d'exposition à des conditions météorologiques normales. Pour connaître tous les détails de la garantie, aller à buildgp.com/warranties.

Composants

La cloison de séparation est construite en utilisant des panneaux de revêtement de puits DensGlass® de 25,4 mm (1 po) d'épaisseur et de 610 mm (24 po) de largeur, des montants en H en acier de calibre 25 (18 mils), un rail en C en acier de calibre 25 (18 mils) et des ferrures cassables en aluminium de 51 mm (2 po). Les panneaux de revêtement de puits DensGlass® sont constitués d'un noyau résistant à l'humidité avec des mats en fibre de verre enduits à l'avant et à l'arrière au lieu de revêtements en papier comme les panneaux de revêtement de puits traditionnels. Les panneaux de revêtement de puits DensGlass® bénéficient d'une garantie limitée contre la délamination et la détérioration pendant jusqu'à 12 mois d'exposition à des conditions météorologiques normales et d'une garantie limitée contre les défauts de fabrication d'une durée de cinq ans à compter de la date d'achat. Pour en savoir plus sur la garantie, aller à buildgp.com/warranties.



Durabilité

Selon Georgia-Pacific Gypsum, la durabilité consiste à répondre aux besoins de la société aujourd'hui sans compromettre notre capacité à le faire à l'avenir. Nous nous engageons à utiliser les ressources de manière efficace pour fournir des produits et des solutions innovants qui répondent aux besoins des clients et de la société, tout en menant nos activités d'une manière responsable sur le plan environnemental et social, et saine sur le plan économique.

Nous continuons à nous concentrer sur :

- L'amélioration de l'efficacité énergétique de nos usines de fabrication
- La recherche de façons de réduire la consommation d'eau et de réutiliser l'eau plus efficacement
- La recherche de nouvelles façons de réduire et d'améliorer les émissions atmosphériques
- Une gestion responsable des ressources grâce à la récupération des matériaux et à l'innovation en matière de réduction à la source

Les codes, normes et programmes de construction écologique s'établissent partout au pays. Ils favorisent l'utilisation de produits qui contribuent à la performance du bâtiment, tout en minimisant les impacts sur l'environnement et la santé humaine pendant toute la durée de vie du bâtiment ou de la maison. Parce que nous privilégions la performance des produits et que nous agissons d'une manière respectueuse de l'environnement, de la société et de l'économie, les propriétaires et les architectes peuvent être satisfaits des structures qu'ils construisent à l'aide de nos produits.

Bon nombre de nos produits contribuent au programme LEED® et à d'autres programmes de construction écologique. Consulter le lien de demande LEED® à buildgp.com pour obtenir des renseignements sur le contenu recyclé, les matériaux à faibles émissions et les matériaux régionaux pour votre projet. Pour obtenir des renseignements généraux sur la durabilité, consulter buildgp.com/sustainability.

Essais de résistance au feu et conformité au code du bâtiment

La cloison de séparation a fait l'objet d'essais de résistance au feu conformément aux normes ASTM E 119 et CAN/ULC S-101. La cloison de séparation à résistance au feu pendant deux heures utilisant des panneaux de revêtement de puits DensGlass® est répertoriée par UL, ULC et ITS/WHI, et répond aux exigences de l'article 706 du Code international du bâtiment (IBC), Murs coupe-feu. La cloison de séparation utilisant des panneaux de revêtement de puits DensGlass® est répertoriée dans le répertoire de résistance au feu UL sous UL Design U373 ou U375, le répertoire de résistance au feu ULC Fire Resistance Directory ULC Design No. W312 et le répertoire de conformité des produits et des codes Warnock Hersey sous WHI GP/WA 120-04. Consulter le répertoire de résistance au feu applicable pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Directives d'installation

La cloison de séparation est construite une fois que la monture d'une des maisons en rangée est terminée et avant la construction de l'unité adjacente. La cloison de séparation massive de 51 mm (2 po) est construite à au moins 19 mm (3/4 po) de la charpente adjacente, qui est généralement construite en bois. Dans de nombreux cas, la cloison de séparation est positionnée à 25,4 mm (1 po) de la charpente murale pour accueillir les panneaux de revêtement de puits DensGlass® de 25,4 mm (1 po) utilisés comme coupe-feu entre les niveaux de plancher. Les cloisons de séparation UL Design U373 et U375 ont été évaluées à une hauteur maximale de 13 411 mm (44 pi) et les cloisons de séparation ITS/WHI GP/WA 120-04 ont été évaluées à une hauteur maximale de 20 726 mm (68 pi).

Montage de la cloison de séparation de 51 mm (2 po)

- Positionner le rail en C de 51 mm (2 po) à au moins 19 mm (3/4 po) du mur de charpente de l'unité adjacente. Fixer le rail en C à la fondation avec des fixations espacées d'un maximum de 610 mm (24 po) c. à c. Lorsque cela est spécifié, appliquer un cordon de mastic acoustique d'au moins 6 mm (1/4 po) sous le rail en C pour l'insonorisation. Faire passer le rail en C jusqu'à l'extrémité de la fondation. Dans le cas d'unités décalées, consulter l'article 15 de Conditions particulières.
- Commencer la cloison avec un rail en C vertical à une extrémité. Installer deux panneaux de revêtement de puits de 25,4 mm (1 po) verticalement en orientant l'un ou l'autre côté vers l'extérieur* dans le rail en C à une extrémité de la cloison de séparation. Installer le montant en H dans le rail en C et sur les bords à double biseau des panneaux de parois de puits et continuer en alternance jusqu'à ce que la cloison ait atteint l'extrémité opposée de la fondation. Terminer la cloison à l'aide d'un rail en C. Les rails en C verticaux à chaque extrémité de la cloison doivent être fixés dans les coins aux sections horizontales du rail en C à l'aide d'au moins une vis à tête cylindrique d'une longueur minimale de 9 mm (3/8 po). Les rails en C verticaux situés aux extrémités des murs doivent être fixés au revêtement mural.

Remarque : Certaines autorités peuvent exiger que l'étiquetage soit visible.

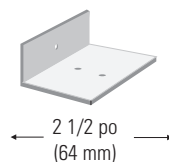
- Couvrir la première section ou rangée de cloisons de séparation d'un rail en C et le fixer au rail en C vertical dans les coins à l'aide d'une vis à tête cylindrique d'au moins 9 mm (3/8 po) de longueur.
- Les ferrures cassables couvrent le vide d'air minimum de 19 mm (3/4 po) et fournissent un lien fusible entre les montants en H et la monture murale adjacente. Fixer les ferrures cassables à la bride du montant en H à l'aide d'au moins une vis à tête cylindrique d'une longueur minimale de 9 mm (3/8 po) et à la monture en bois adjacente à l'aide d'au moins une vis pour cloison sèche d'une longueur minimale de 25,4 mm (1 po).

UL DESIGNS U373 ET U375			ITS/WHI GP/WA 120-04		
	Hauteur de la cloison > 23 pi	Hauteur de la cloison > 23 pi		Hauteur de la cloison > 20 pi	Hauteur de la cloison > 20 pi
Espacement vertical des ferrures cassables	10 pi c. à c.	5 pi c. à c. pour < 23 pi et 10 pi c. à c. > 23 pi	Espacement vertical des ferrures cassables	10 pi c. à c.	8 pi pour < 20 pi et 10 pi pour > 20 pi. 44 pi maximum
Espacement horizontal des ferrures cassables	24 po c. à c.	24 po c. à c.	Espacement horizontal des ferrures cassables	48 po c. à c.	48 po c. à c.

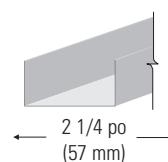
- Un dispositif coupe-feu est installé des deux côtés de la cloison de séparation à chaque étage, comme défini dans l'IBC (voir la section Détails). Pour les matériaux coupe-feu approuvés, consulter les Conditions particulières, article 8.
- Pour continuer la cloison, installer un rail en C sur le rail en C utilisé pour recouvrir la section inférieure, placés dos à dos et fixés ensemble à l'aide de deux vis à tête cylindrique de 9 mm (3/8 po) aux extrémités et espacées de 610 mm (24 po) c. à c. Décaler les joints des rails en C dos à dos d'au moins 305 mm (12 po).
- Si aucun parapet n'est spécifié, consulter les Conditions particulières, article 11, pour connaître deux méthodes d'installation d'une sous-couche de toiture en plaques de plâtre. Consulter l'autorité chargée du code du bâtiment local pour connaître la méthode appropriée.
- Une fois la cloison de séparation de 51 mm (2 po) érigée, la construction de la monture du mur intérieur adjacent peut commencer. L'installation de ferrures cassables et de pare-feu est la même pour les deux côtés de la cloison de séparation de 51 mm (2 po).
- Ne pas installer d'isolant dans le système tant que le bâtiment n'a pas été correctement fermé.

Remarque : Consulter le répertoire de résistance au feu ou le rapport des essais pour obtenir tous les renseignements relatifs à l'assemblage. Pour de plus amples renseignements sur la sécurité incendie du revêtement de puits DensGlass®, consulter buildgp.com/safetyinfo.

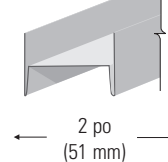
Angle ou ferrure cassable en aluminium



Rail en C, dessus, côté ou fermeture d'extrémité



Montant en H, calibre 25 (18 mils)



ATTENTION : Pour obtenir des renseignements sur les risques d'incendie, la sécurité et l'utilisation des produits, consulter le site buildgp.com/safetyinfo.

Pour les toutes dernières nouvelles et mises à jour : **5**
Service d'assistance technique 1 800 225-6119 ou buildgp.com

Conditions particulières

1. Lorsqu'un montant en H ne s'aligne pas avec la monture en bois adjacente, fixer des cales aux éléments de la monture en bois et fixer la ferrure cassable aux cales à l'aide d'une vis pour cloison sèche de 32 mm (1 1/4 po) et au montant en H à l'aide d'au moins une vis à tête cylindrique d'au moins 9 mm (3/8 po) de longueur.
2. S'il y a des espaces entre les rails en C dos à dos, les remplir à l'aide d'un matériau de calfeutrage coupe-feu approuvé.
3. Lorsque la monture murale est espacée de plus de 25,4 mm (1 po) de la cloison de séparation massive de 51 mm (2 po), il est permis d'utiliser des ferrures cassables avec des pattes plus longues. Communiquer avec un fabricant de ferrures pour obtenir des ferrures modifiées. Des cales en bois supplémentaires peuvent être ajoutées entre les montants en bois pour fournir un support pour ferrure. Espacer les cales en bois à au moins 19 mm (3/4 po) des plaques de plâtre de 1 po de la cloison de séparation.
4. La cloison de séparation massive de 51 mm (2 po) n'est pas porteuse. La monture murale adjacente peut être conçue comme élément porteur.
5. Le mur situé à côté de la cloison de séparation massive de 51 mm (2 po) à une distance minimale de 19 mm (3/4 po), peut être construit avec une monture en bois ou en acier. Lorsqu'il est construit avec une monture en acier, utiliser au moins une vis à tête cylindrique d'une longueur minimale de 9 mm (3/8 po) pour fixer la ferrure cassable en aluminium.
6. Les murs de soutien situés à côté et de chaque côté de la cloison de séparation massive de 51 mm (2 po) protègent et maintiennent le vide d'air requis de 19 mm (3/4 po), offrent une insonorisation accrue et procurent le caractère esthétique nécessaire. Ces murs peuvent être conçus comme porteurs et accueillir facilement des systèmes électriques et de plomberie. Ces systèmes ne doivent pas entraver le vide d'air requis de 19 mm (3/4 po). Appliquer un mastic acoustique autour des pénétrations pour obtenir une insonorisation maximale.
7. Le vide d'air requis de 19 mm (3/4 po) peut être éliminé si la monture métallique est recouverte sur les deux faces avec des panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard C® de 12,7 mm (1/2 po) de 152 mm (6 po) de largeur ou avec des plaques de plâtre ToughRock® Fireguard C® de 12,7 mm (1/2 po) ou avec des plaques de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) ou avec des bandes de plaques de plâtre DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po). Les bandes de plaques de plâtre sont fixées à l'aide de vis à cloison sèche de 25,4 mm (1 po) espacées de 305 mm (12 po) à la monture métallique. Cela se produit principalement dans les combles accessibles. Les combles inaccessibles ne nécessitent pas de bandes de plaques de plâtre de 152 mm (6 po) de largeur.
8. Le pare-feu requis entre les niveaux de plancher peut être constitué de bois d'œuvre nominal de 51 mm (2 po), ou de deux épaisseurs de bois d'œuvre nominal de 25,4 mm (1 po) avec des joints à recouvrement brisés, ou d'une épaisseur de panneau structurel en bois de 18,3 mm (0,719 po) dont les joints sont soutenus par un panneau structurel en bois de 18,3 mm (0,719 po), ou d'une épaisseur de panneau de particules de 19 mm (0,75 po) dont les joints sont soutenus par un panneau de particules de 19 mm (0,75 po). Une plaque de plâtre, y compris un revêtement de puits DensGlass® de 25,4 mm (1 po) et un panneau intérieur DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po), ou des matelas ou couvertures de laine minérale ou de fibre de verre ou d'autres matériaux approuvés installés de manière à être solidement maintenus en place sont autorisés comme coupe-feu acceptable (conformément au chapitre 7 de l'IBC).
9. La cloison de séparation peut être construite avec ou sans parapet.
10. À l'intersection de la cloison de séparation massive de 51 mm (2 po) et de la face inférieure du revêtement structurel du toit, couper des panneaux de revêtement en biais pour assurer un ajustement serré au revêtement structurel. Il n'est pas nécessaire que la cloison de séparation de 51 mm (2 po) soit recouverte d'un montant en C. Si des panneaux de revêtement de puits ne sont pas bien fixés au revêtement structurel, appliquer un matériau coupe-feu approuvé (consulter Conditions particulières, article 8) sur les deux côtés de la cloison de séparation.
11. Il existe deux méthodes pour installer une sous-couche de toiture résistante au feu : la méthode des bandes de lambourdes et la méthode de la sous-couche partielle du toit. Consulter l'autorité chargée du code du bâtiment local pour connaître la méthode appropriée. Selon la méthode de lambourde de plancher, une couche de panneau intérieur DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) ou une plaque de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) sont placées à 1 219 mm (4 pi) des deux côtés de la cloison de séparation. La plaque de plâtre est coupée pour s'adapter parfaitement entre les éléments de la charpente de toit. Des bandes de lambourdes de plancher d'une taille nominale de 51 mm (2 po) x 51 mm (2 po) maintiennent la plaque de plâtre bien ajustée contre le dessous du revêtement du toit et au ras du haut de la charpente de toit. Les lambourdes sont fixées à la charpente de toit et forment une bande continue. La deuxième méthode consiste à utiliser du contreplaqué traité au feu d'au moins 1 219 mm (4 pi) des deux côtés de la cloison de séparation.
12. Les pénétrations à travers la cloison de séparation massive de 51 mm (2 po) doivent être protégées conformément au chapitre 7 de l'IBC. Pour des renseignements spécifiques sur l'installation, consulter les systèmes coupe-feu à pénétration traversante de catégorie UL XHEZ.
13. La taille et la protection des ouvertures dans la cloison de séparation massive de 51 mm (2 po) doivent être conformes à l'IBC, article 706. Lorsque la cloison de séparation est conçue comme un mur mitoyen (« tout mur situé sur une limite de propriété entre des bâtiments adjacents, qui est utilisé ou adapté pour un service commun entre les deux bâtiments », comme indiqué dans l'IBC, article 706), les ouvertures ne sont pas autorisées.
14. Pour les zones d'utilisation finale spécialisées, telles que les salles de bains, les murs montés adjacents peuvent être recouverts d'un panneau de support pour carrelage DensShield® de Georgia-Pacific au lieu de plaques de plâtre standard revêtues de papier, ou de panneaux intérieurs revêtus de mat de fibre de verre.
15. Un décalage se produit lorsqu'une unité s'étend au-delà du bord avant ou arrière d'une unité adjacente. Les montants en H de la cloison de séparation ne sont pas conçus pour suspendre du revêtement et du bardage. Une planification est donc nécessaire avant le début de la construction. Il existe deux manières de traiter le décalage. La première option consiste à couler suffisamment de béton pour que le mur de séparation et le mur monté adjacent puissent se prolonger jusqu'au point le plus éloigné. Le revêtement et le bardage peuvent ensuite être installés sur le mur monté adjacent. La deuxième option consiste à terminer la cloison de séparation à l'extrémité du mur mitoyen, puis à construire un mur à résistance d'une heure au feu jusqu'à l'extrémité de l'unité décalée. Les deux scénarios sont présentés dans la section Détails de cette brochure.
16. Prévoir la flexion des ensembles de planchers sous tension en utilisant des joints réducteurs de tension ou des garnitures flottantes.

Conditions particulières (suite)

17. Pour les zones d'utilisation finale spécialisées, telles que les salles de bains, les murs montés adjacents peuvent être recouverts de support pour carrelage DensShield® de Georgia-Pacific au lieu de plaques de plâtre standard revêtues de papier, ou de panneaux intérieurs revêtus de mat de fibre de verre.
18. Un décalage se produit lorsqu'une unité s'étend au-delà du bord avant ou arrière d'une unité adjacente. Les montants en H de la cloison de séparation ne sont pas conçus pour suspendre du revêtement et du bardage. Une planification est donc nécessaire avant le début de la construction. Il existe deux manières de traiter le décalage. La première option consiste à couler suffisamment de béton pour que le mur de séparation et le mur monté adjacent puissent se prolonger jusqu'au point le plus éloigné. Le revêtement et le bardage peuvent ensuite être installés sur le mur monté adjacent. La deuxième option consiste à terminer la cloison de séparation à l'extrémité du mur mitoyen, puis à construire un mur à résistance d'une heure au feu jusqu'à l'extrémité de l'unité décalée. Les deux scénarios sont présentés dans la section Détails de cette brochure.
19. Prévoir la flexion des ensembles de planchers sous tension en utilisant des joints réducteurs de tension ou des garnitures flottantes.

Assemblages à indice de résistance au feu

Le revêtement de puits DensGlass® est certifié UL et ULC en tant que **type DGUSL** et compris dans de nombreuses conceptions d'assemblage étudiées par UL et ULC pour les indices de résistance au feu horaires.

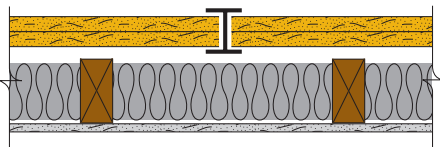
De plus, le revêtement de puits DensGlass® est certifié en tant que « type X » conformément à la norme ASTM C 1658. Le terme « type X » utilisé dans ce guide technique désigne les plaques de plâtre fabriquées et mises à l'essai conformément aux normes particulières de l'ASTM pour une résistance au feu supérieure à celle des plaques de plâtre ordinaires. Consulter la norme ASTM spécifique à un produit particulier (p. ex., ASTM C 1658 pour les panneaux intérieurs en mat de verre) pour de plus amples renseignements et l'importance de son utilisation.

Les assemblages de conception suivants sont fournis à titre indicatif uniquement. Consulter le répertoire de résistance au feu ou le rapport des essais pour obtenir tous les renseignements relatifs à l'assemblage. Pour de plus amples renseignements sur la sécurité incendie du revêtement de puits DensGlass®, consulter buildgp.com/safetyinfo.

Ensembles de systèmes – Indices de résistance au feu pendant deux heures – Cloisons de séparation

Résistance au feu pendant deux heures

Référence de conception : UL U373, UL U375, ULC W312, WHI GP/WA 120-03, cUL U373, cUL U375



Indice de transmission du son ITS 55-59

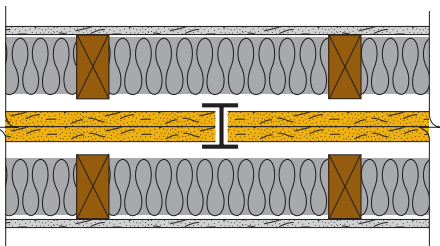
Référence des essais : RAL TL 10-290

Deux couches de revêtement de puits DensGlass® de 25,4 mm (1 po) insérées dans des montants en H à 610 mm (24 po) c. à c. Vide d'air minimum de 19 mm (3/4 po) entre les panneaux de revêtement et la monture en bois ou en métal adjacente.

Essai acoustique avec mur à montants de 51 mm (2 po) x 4 po (102 mm) avec plaque de plâtre ToughRock® de 12,7 mm (1/2 po) et isolation en fibre de verre de 3 1/2 po (89 mm) dans l'espace entre les montants.

Résistance au feu pendant deux heures

Référence de conception : UL U373, UL U375, ULC W312, WHI GP/WA 120-04, cUL U373, cUL U375, GA ASW 0810



Indice de transmission du son ITS 65-69

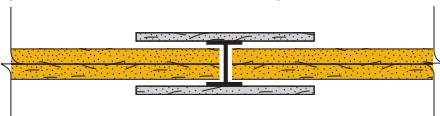
Référence des essais : RAL TL 10-291

Deux couches de revêtement de puits DensGlass® de 25,4 mm (1 po) insérées dans des montants en H à 610 mm (24 po) c. à c. Un vide d'air d'au moins 19 mm (3/4 po) des deux côtés doit être maintenu entre les panneaux de revêtement et la monture adjacente.

Essai acoustique avec mur à montants de 51 mm (2 po) x 4 po (102 mm) avec plaque de plâtre ToughRock® de 12,7 mm (1/2 po) de chaque côté de l'ensemble et isolation en fibre de verre de 89 mm (3 1/2 po) des deux côtés de l'espace entre les montants.

Résistance au feu pendant deux heures

Référence de conception : GP/WA 120-05 [WHI 495-0743, WHI 495-0743]



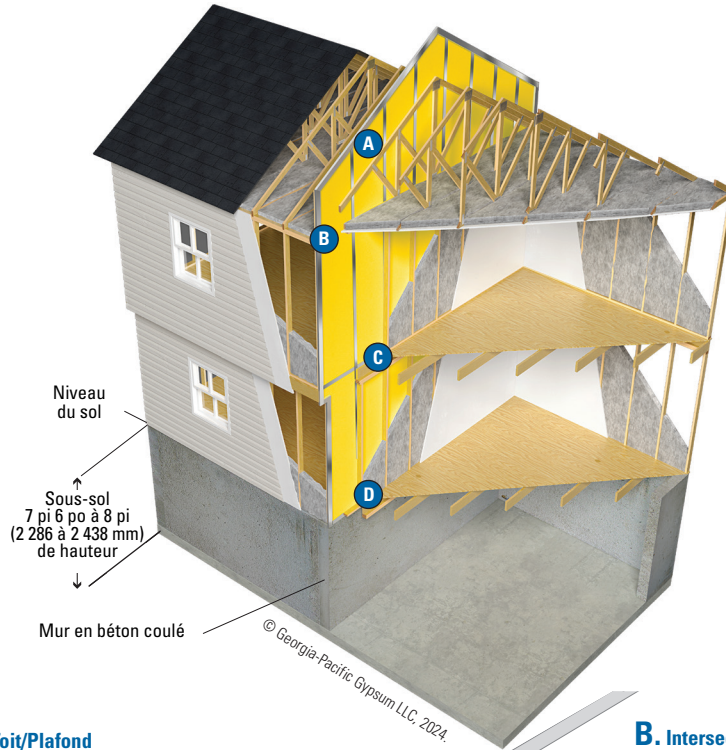
Indice de transmission estimé du son ITS 35-39

Épaisseur partielle : 76 mm (3 po)

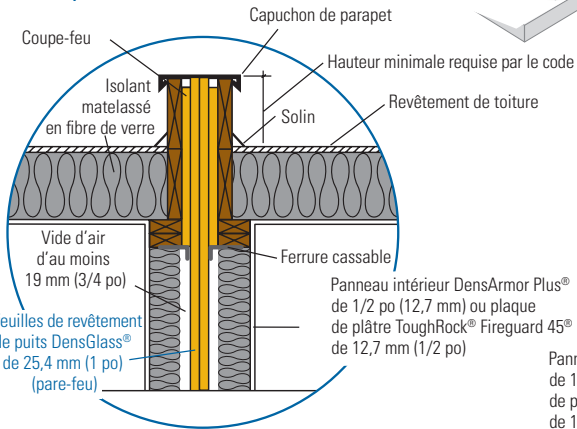
Deux couches de revêtement de puits DensGlass® de 25,4 mm (1 po) insérées dans des montants en H à 610 mm (24 po) c. à c. Métal recouvert de panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard C® de 12,7 mm (1/2 po) ou d'une plaque de plâtre ToughRock® Fireguard C® de 12,7 mm (1/2 po) de 152 mm (6 po) de largeur.

Vues détaillées

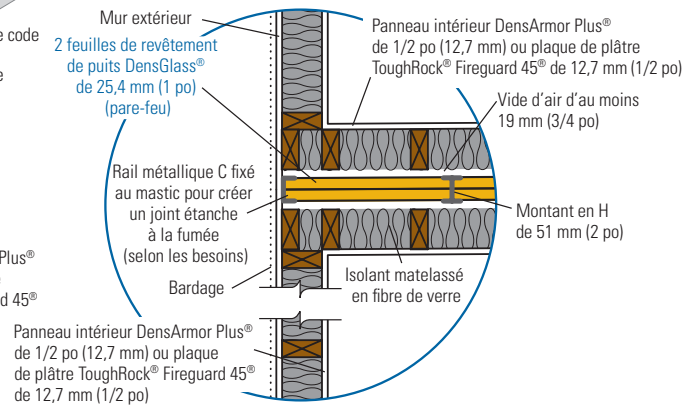
Les ensembles et détails suivants sont fournis à titre d'illustration uniquement. Consulter l'autorité chargée de la conception et confirmer la conformité au code. Georgia-Pacific Gypsum ne fournit pas de services de conception.



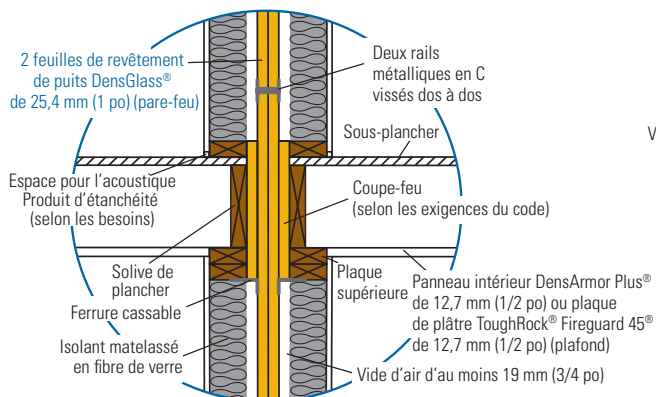
A. Toit/Plafond



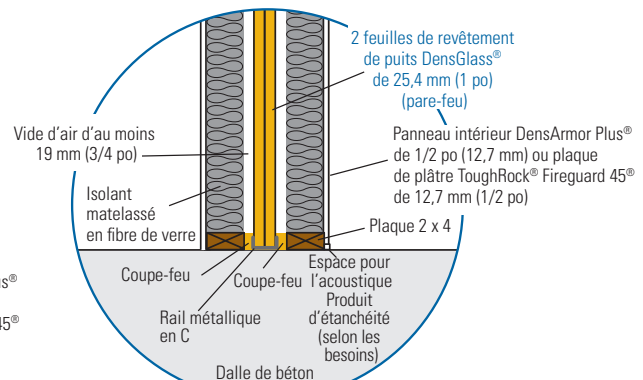
B. Intersection de murs extérieurs



C. Intersection de plancher

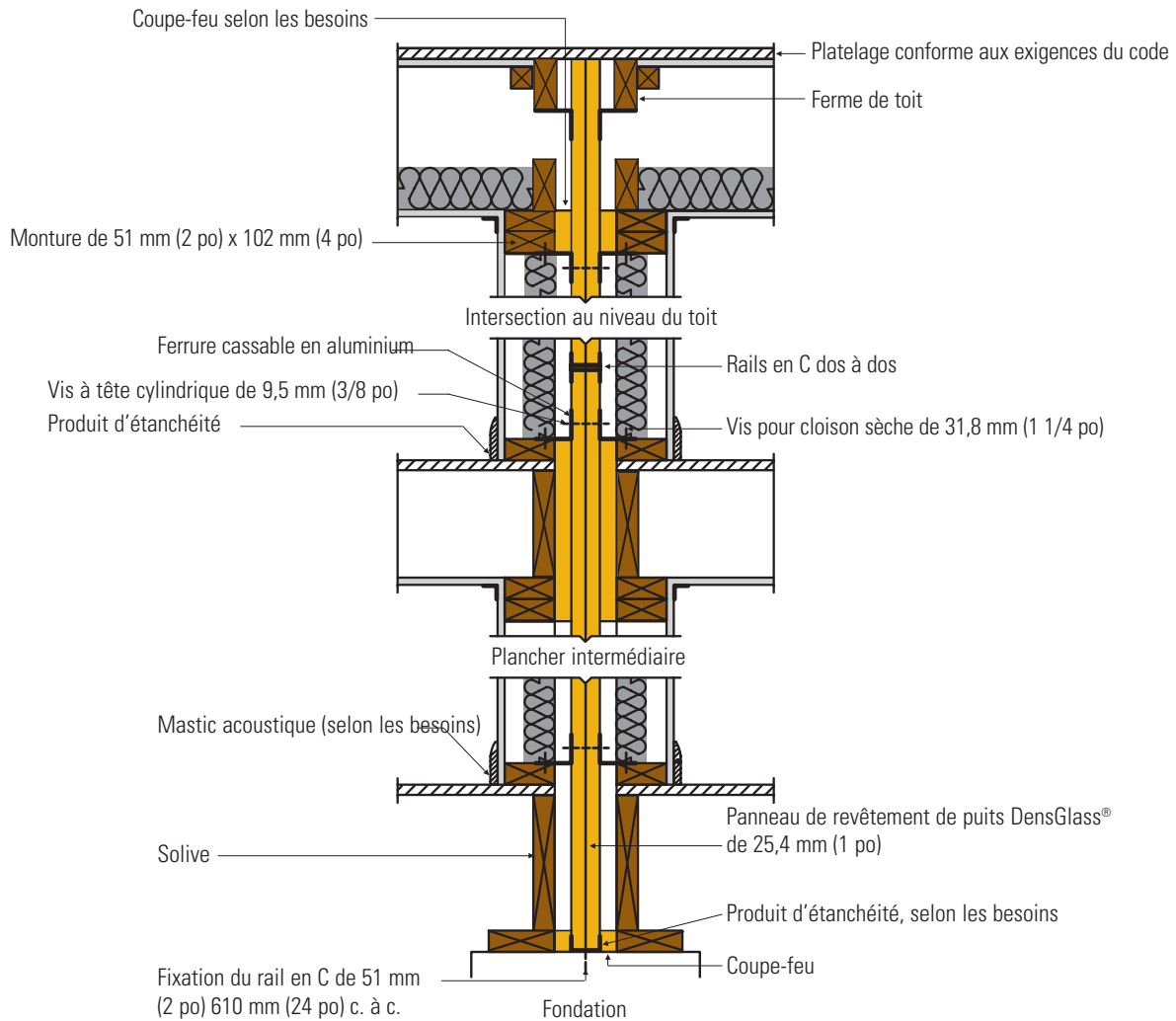


D. Du mur à la dalle



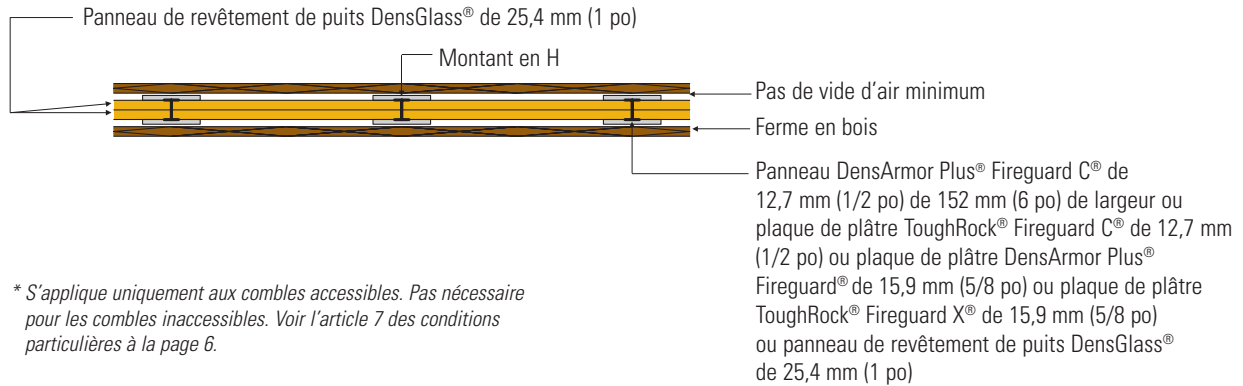
Vues détaillées (suite)

Mur complet

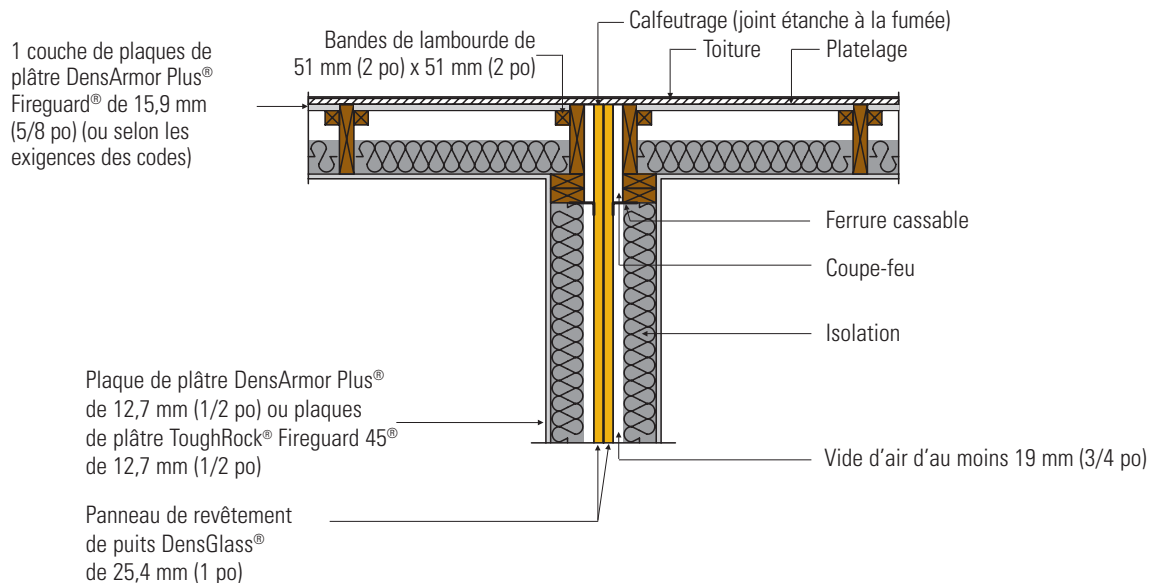


Vues détaillées (suite)

Grenier – Adjacent aux fermes de toit*

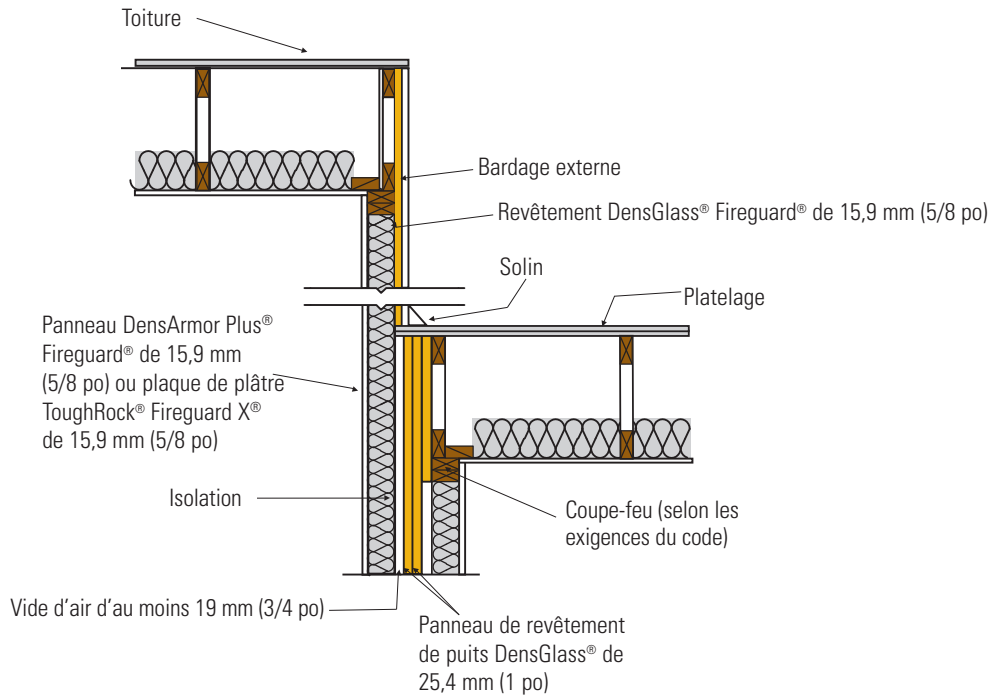


Jonction de toit typique

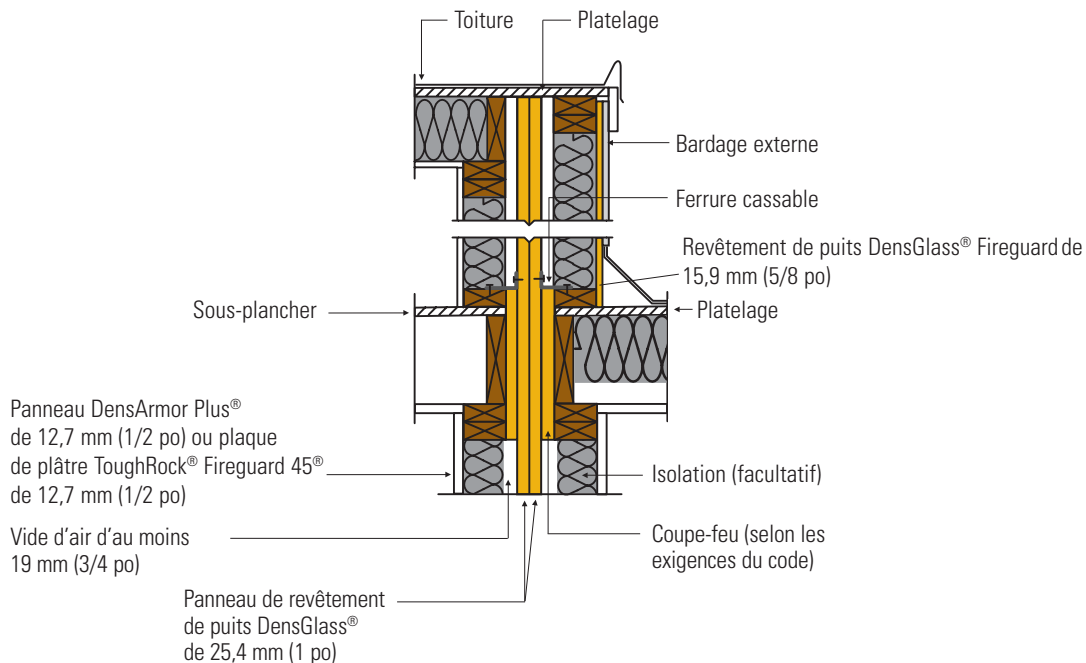


Vues détaillées (suite)

Toiture décalée typique – 1 heure

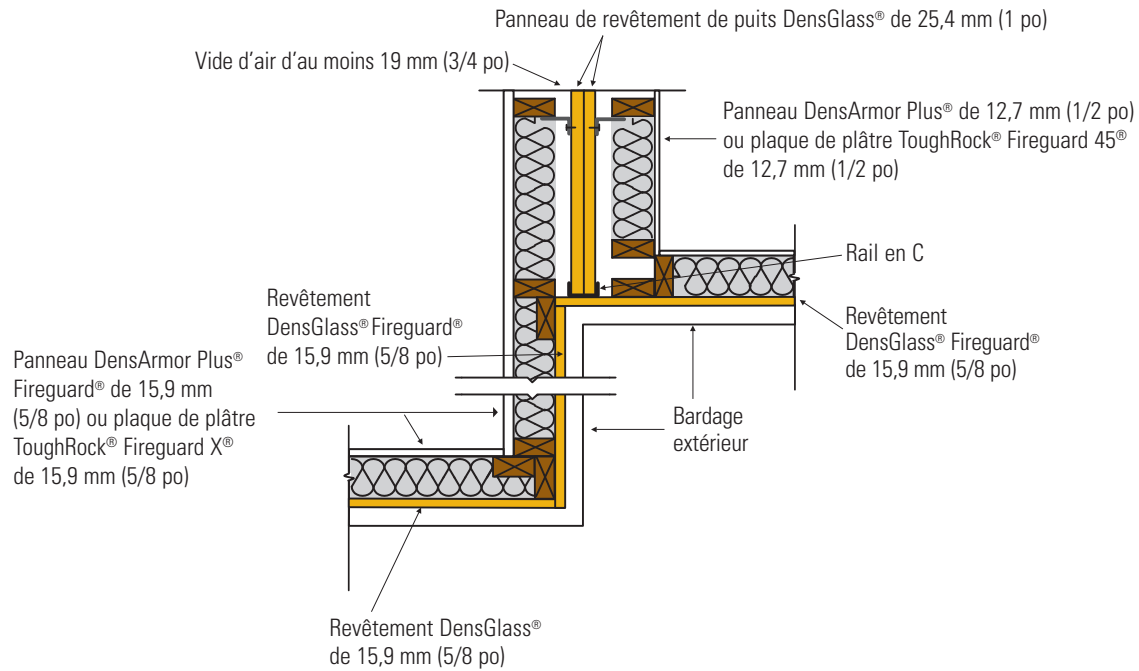


Toiture décalée typique — 2 heures

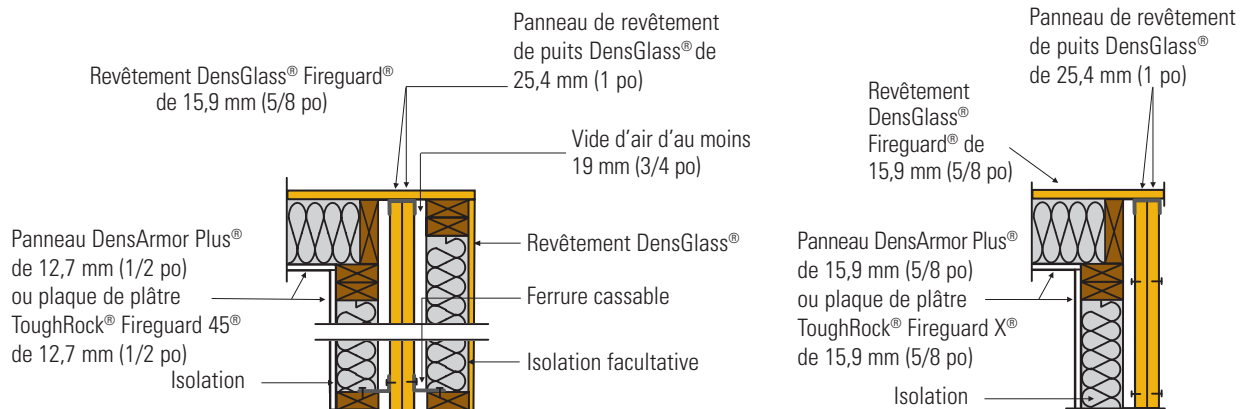


Vues détaillées (suite)

Mur décalé typique – 1 heure

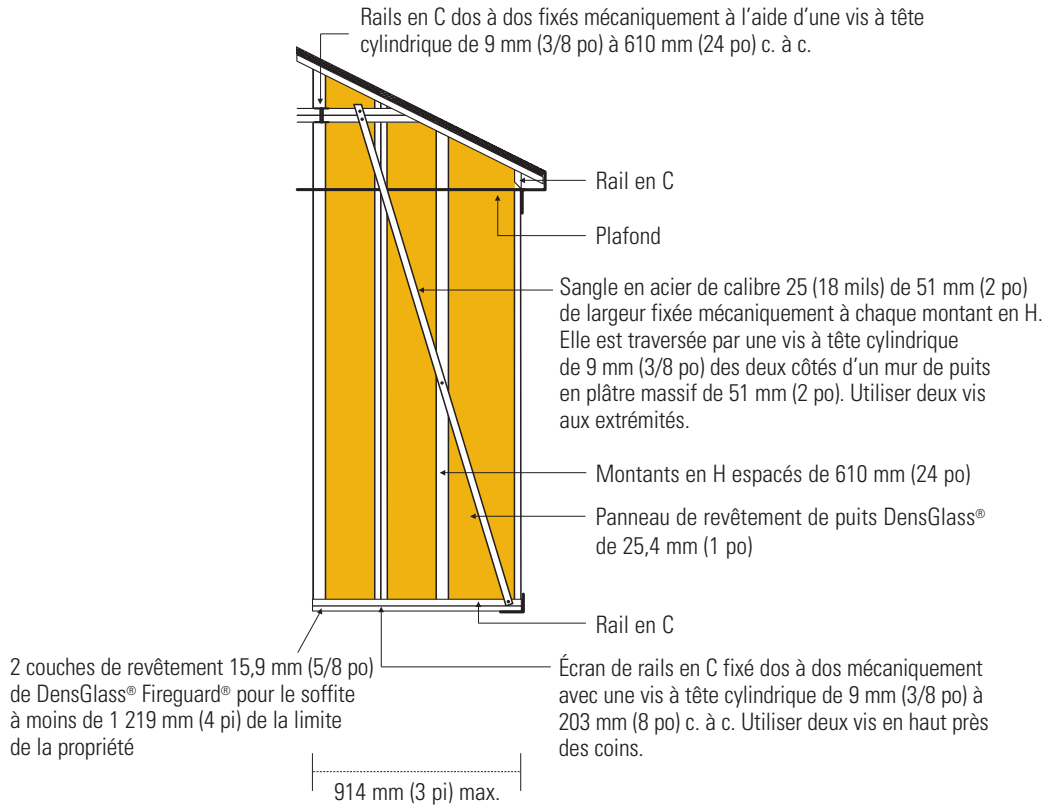


Mur décalé typique – 2 heures



Vues détaillées (suite)

Détail du porte-à-faux



Livraison, manutention et entreposage

Tous les matériaux doivent être livrés dans des emballages d'origine portant le nom de la marque, le cas échéant, la désignation standard applicable et le nom du fabricant ou du fournisseur pour lequel le produit est fabriqué. Le plastique utilisé pour emballer les produits en plaques de plâtre pour le transport par rail ou par camion est destiné à fournir une protection temporaire contre l'exposition à l'humidité pendant le transport uniquement. Il n'est pas destiné à assurer une protection pendant l'entreposage après la livraison. Cet emballage en plastique doit être retiré immédiatement après réception. **AVERTISSEMENT** : L'omission de retirer les protections en plastique utilisées lors de l'expédition peut entraîner de la condensation, ce qui peut causer des dommages, y compris de la moisissure.

Tous les matériaux doivent être conservés au sec. Les plaques de plâtre doivent être soigneusement empilées à plat en prenant soin d'éviter tout affaissement ou tout dommage aux bords, aux extrémités et aux surfaces. Les plaques de plâtre doivent être convenablement soutenues par des traverses sur une plateforme plane et entièrement protégées des intempéries, de l'exposition directe aux rayons du soleil et de la condensation. Les plaques de plâtre doivent être empilées à plat plutôt que sur la tranche ou sur les extrémités.

AVERTISSEMENT : Les plaques de plâtre empilées sur la tranche ou les extrémités peuvent être instables et présenter un danger grave sur le lieu de travail si elles basculent accidentellement.

Se reporter à la publication GA-801 de la Gypsum Association, *Handling gypsum panel products* (Manutention des plaques de plâtre), pour connaître les exigences en matière d'entreposage et de manutention.

Référence : Publication GA-216 de la Gypsum Association, *Application and finishing of gypsum panel products* (Application et finition des plaques de plâtre).

CONVERSIONS MÉTRIQUES COURANTES

Épaisseur des plaques de plâtre

1/4 po	–	6 mm
1/2 po	–	12,7 mm
5/8 po	–	5,9 mm
1 po	–	25,4 mm

Largeur des plaques de plâtre

2 pi	–	610 mm
4 pi	–	1 219 mm
32 po	–	813 mm

Espacement des fixations

4 po	–	1 219 mm
5 po	–	1 524 mm
8 po	–	2 438 mm
9 po	–	2 743 mm
10 po	–	3 048 mm
12 po	–	3 658 mm

Espacement des montures

16 po	–	406 mm
24 po	–	610 mm

Espacement des fixations

2 po	–	51 mm
2 ½ po	–	64 mm
7 po	–	178 mm
8 po	–	203 mm
12 po	–	305 mm
16 po	–	406 mm
24 po	–	610 mm

Température

40 °F	–	5 °C
50 °F	–	10 °C
125 °F	–	52 °C

Produits de plâtre haute performance de Georgia-Pacific

Panneaux de toiture DensDeck®	Panneau de toiture en mat de fibre de verre servant de couche thermique et de couverture idéale pour renforcer la résistance au soulèvement par le vent, à la grêle, au piétinement, au feu et à la moisissure dans une vaste gamme d'applications de toiture commerciale. Rechercher les panneaux de toiture DensDeck® Prime et DensDeck® StormX™.
Revêtement DensGlass®	Ce revêtement en plâtre pour l'extérieur, qui constitue la référence originale et universelle, offre une résistance supérieure aux intempéries et est assorti d'une garantie limitée de 12 mois contre la délamination ou la détérioration lorsqu'il est exposé à des conditions météorologiques normales. Rechercher la couleur OR bien connue. Homologué GREENGUARD pour la résistance microbienne.
Revêtement de puits DensGlass®	Ces panneaux spécialement conçus sont parfaits pour les puits verticaux ou horizontaux sujets à l'humidité, les cages d'escalier intérieures et les cloisons de séparation. Ils sont assortis d'une garantie limitée de 12 mois contre la délamination ou la détérioration lorsqu'ils sont exposés à des conditions météorologiques normales. Homologué GREENGUARD pour la résistance microbienne.
Panneau intérieur DensArmor Plus®	Panneau intérieur haute performance qui accélère la planification des travaux, car il peut être installé avant le séchage du bâtiment. Garantie limitée de 12 mois contre la délamination ou la détérioration lorsqu'il est exposé à des conditions météorologiques normales. Il est certifié GREENGUARD et GREENGUARD Gold pour ses faibles émissions de COV. Répertoire dans la base de données de produits de haute performance CHPS® en tant que produit à faibles émissions. Homologué GREENGUARD pour la résistance microbienne.
Support pour carrelage DensShield®	Ce support pour carrelage enduit d'acrylique bloque l'humidité à la surface. Léger et robuste, il est conçu pour la vitesse sur le chantier. Il est conforme aux exigences du code IBC/IRC 2012. Homologué GREENGUARD pour la résistance microbienne.
Plaque de plâtre ToughRock®	Gamme de plaques de plâtre revêtues de papier pour une variété de travaux, y compris les murs intérieurs et les plafonds, et les ensembles à indice de résistance au feu. Les produits ToughRock® sont certifiés GREENGUARD et GREENGUARD Gold pour leurs faibles émissions de COV. Répertoire dans la base de données de produits de haute performance CHPS® en tant que produit à faibles émissions.
Plaque de plâtre ToughRock® Mold-Guard™	Les plaques de plâtre ToughRock Mold-Guard présentent une résistance accrue à la moisissure par rapport aux plaques de plâtre ToughRock® classiques. Certifié GREENGUARD et GREENGUARD Gold pour les faibles émissions de COV et répertorié dans la base de données de produits de haute performance CHPS® en tant que produit à faibles émissions. Également répertorié comme résistant aux microbes GREENGUARD.
Système de barrière DensElement®	Système de barrière offrant les mêmes avantages que le revêtement DensGlass® tout en intégrant la technologie AquaKOR™, un système de barrière à l'eau qui maintient une perméabilité élevée à la vapeur, ce qui atténue le risque d'humidité dans la cavité murale. Avec cette innovation intégrée à son noyau, le système de barrière DensElement® élimine le besoin d'une barrière supplémentaire (WRB-AB), économisant ainsi du temps, de la main-d'œuvre et des matériaux.



Georgia-Pacific
Gypsum

É.-U. Georgia-Pacific Gypsum LLC
CANADA Georgia-Pacific Canada LP

RENSEIGNEMENTS SUR LES VENTES ET COMMANDES

É.-U. Ouest : **1 800 824-7503**
Midwest : **1 800 876-4746**
Centre-Sud : **1 800 231-6060**
Sud-Est : **1 800 327-2344**
Nord-Est : **1 800 947-4497**

CANADA Sans frais au Canada : **1 800 387-6823**
Sans frais au Québec : **1 800 361-0486**

LIGNE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

États-Unis et Canada : **1 800 225-6119**



MARQUES DE COMMERCE :

À moins d'indication contraire, toutes les marques de commerce sont détenues par Georgia-Pacific Gypsum ou lui sont concédées sous licence. LEED, USGBC et le logo associé sont des marques de commerce appartenant au US Green Building Council et sont utilisés avec autorisation. CHPS est une marque de commerce appartenant à Collaborative for High Performance Schools Inc.

GARANTIES, RECOURS ET CONDITIONS DE VENTE :

Pour obtenir des renseignements à jour sur les garanties, consulter le site buildgp.com/warranties et sélectionner le produit qui vous intéresse. Toutes les ventes faites par Georgia-Pacific sont soumises à ses conditions de vente qui peuvent être consultées au buildgp.com/tc.

MISES À JOUR ET RENSEIGNEMENTS ACTUELS :

Les renseignements contenus dans ce document peuvent changer sans préavis. Consulter notre site Web à l'adresse www.gpgypsum.com pour trouver les mises à jour et les renseignements actuels.

ATTENTION : Pour obtenir des renseignements sur les risques d'incendie, la sécurité et l'utilisation des produits, consulter le site buildgp.com/safetyinfo ou composer le 1 800 225-6119.

MANUTENTION ET UTILISATION :

ATTENTION : Ce produit contient des revêtements en fibre de verre qui peuvent provoquer une irritation cutanée. La poussière et les fibres produites lors de la manutention et de l'installation du produit peuvent provoquer une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Éviter de respirer la poussière et minimiser le contact avec la peau et les yeux. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et une protection pour les yeux. Toujours assurer une ventilation adéquate. Utiliser un masque antipoussière ou un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA, selon le cas, dans les zones poussiéreuses ou mal ventilées.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ INCENDIE :

La réussite d'un essai au feu dans un laboratoire contrôlé et/ou la certification ou l'étiquetage d'un produit comme ayant un indice de résistance au feu ou de protection d'une heure, deux heures ou tout autre indice de résistance au feu ou de protection et, par conséquent, comme étant acceptable pour une utilisation dans certains ensembles/systèmes résistants au feu ne signifie pas qu'un ensemble/système particulier incorporant le produit, ou une pièce donnée du produit lui-même, fournira nécessairement une résistance au feu pendant une heure, une résistance au feu pendant deux heures ou toute autre résistance au feu spécifiée ou une protection en cas d'incendie réel. En cas d'incendie réel, vous devez immédiatement prendre toutes les mesures nécessaires pour votre sécurité et celle des autres, sans égard à l'indice de résistance au feu de tout produit ou ensemble/système.

buildgp.com